

# Convention internationale du 15 décembre 1997 pour la répression des attentats terroristes à l'explosif

RS 0.353.21; RO 2004 2521

## Champ d'application le 23 avril 2013, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Iles Marshall	27 janvier	2003 A	26 février	2003
Pays-Bas				
Curaçao* a	22 mars	2010	22 mars	2010
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba)* a	22 mars	2010	22 mars	2010
Sint Maarten* a	22 mars	2010	22 mars	2010
Roumanie	29 juillet	2004	28 août	2004
Royaume-Uni				
Ile de Man	1 <sup>er</sup> juin	2012	1 <sup>er</sup> juillet	2012
Jersey	16 avril	2013	16 mai	2013
Sainte-Lucie*	17 octobre	2012 A	16 novembre	2012
Thaïlande*	12 juin	2007 A	12 juillet	2007

\* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

<sup>1</sup> La présente publication complète et rectifie celles qui figurent au RO 2004 2521, 2005 2331, 2006 781, 2007 1389, 2008 2167 4603 et 2010 3459.  
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE ([www.dfae.admin.ch/traites](http://www.dfae.admin.ch/traites)).

